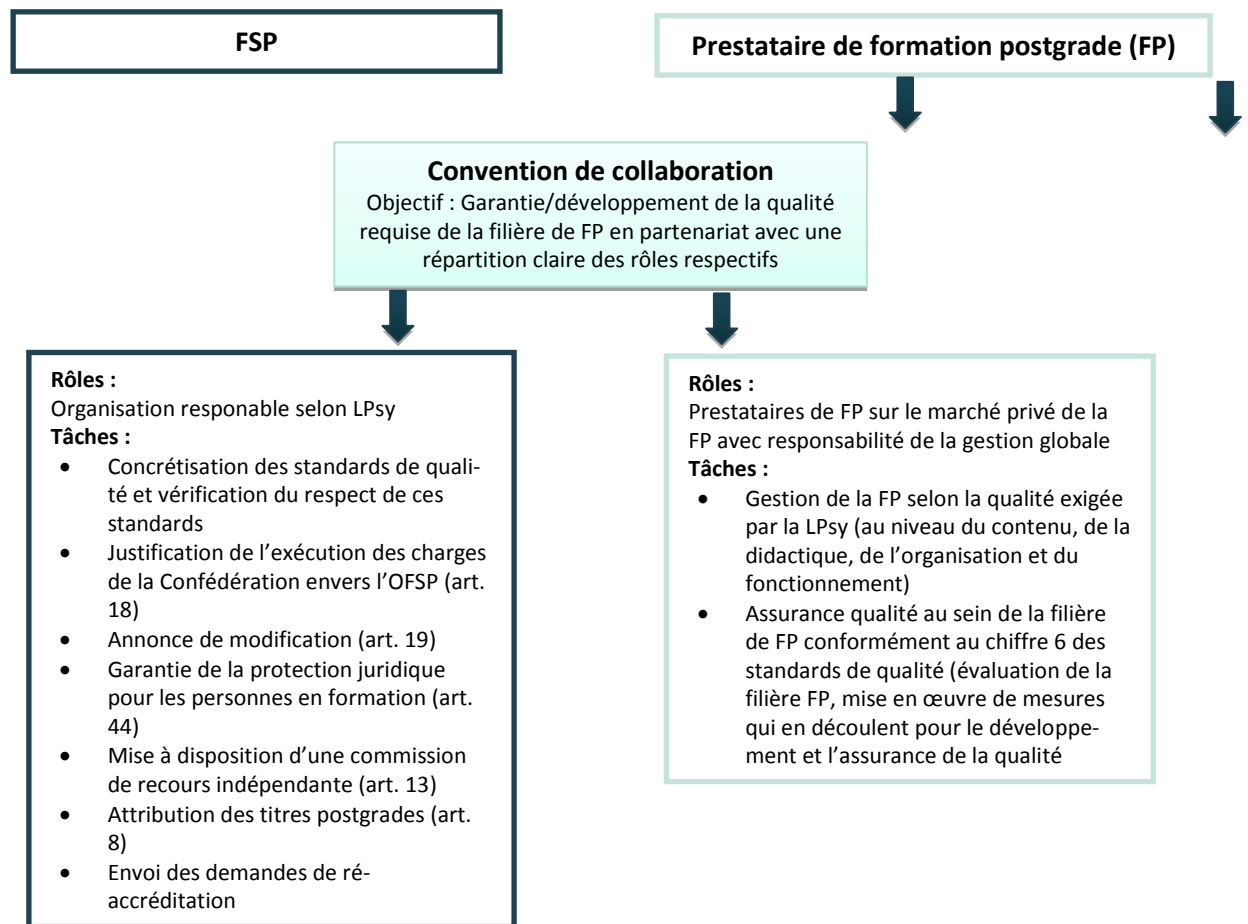


Description et répartition des rôles : organisation responsable et PF

L'entrée en vigueur de la loi sur les professions de la psychologie (LPsy) a entraîné un changement dans le management au sein de la formation postgrade en psychothérapie. Notre filière de formation travaille de manière étroite avec son organisation responsable, cette dernière accompagne la formation dans le maintien et le développement de la qualité. L'institut SPsyAJ/ La filière FPPP-AJ a choisi la Fédération suisse des Psychologues pour remplir ce rôle

La répartition des rôles peut être représentée par le schéma ci-dessous



La FSP a accompagné l'institut SPsyAJ/la filière FPPP-AJ tout au long de sa procédure d'accréditation. A l'heure actuelle, L'AAQ recommande l'accréditation des cursus de formation postgrade en psychothérapie ci-dessus. Ces cursus de formation postgrade devraient recevoir leur accréditation définitive par le Département fédéral de l'Intérieur (DFI) à l'été ou à l'automne 2018.